



Budget prévisionnel 2025

Assemblée générale du 3 avril 2025

DEPENSES	BP 2025	RECETTES	BP 2025
60. Achats	9 66 537 €	70. Ventes et prestations	25 355 €
61. Services extérieurs	198 152 €	74. Subventions d'exploitation	2 673 265 €
6.2. Autres services extérieurs	668 610 €	755. Contributions volontaires entreprises	198 612 €
63. Impôts et Taxes	119 860 €	756. Cotisations	1 261 611 €
64. Charges de personnel	2 079 952 €	76. Produits financiers	7 000 €
65. Autres charges de gestion courante	319 815 €	78. Reprise amortissements et provisions	118 287 €
66. Charges financières	26 804 €	79. Transferts de charges	392 534 €
68. Dotations, amortissements, provisions	296 934 €		
69. Impôts sur les sociétés	1 500 €		
TOTAL DEPENSES	4 676 665 €	TOTAL RECETTES	4 676 665 €

Voir détail en annexe

Délibération

Le Bureau propose à l'Assemblée générale un budget prévisionnel de 4 676 665 €, établi sur les bases suivantes :

- **Cotisations**
 - Collège 1 (PNR) : pas d'évolution de l'assiette générale, hors adhésion d'un nouveau parc, soit au total 915 775 €
 - Collège 2 (Régions) : maintien des bases de calcul 2024, soit au total 337 879 € incluant un nouveau Parc pour la région Bretagne
 - Collège 3 (Associations d'élus) : maintien des bases de calcul 2024 :
 - 505€ par association
 - Collège 4 (Partenaires) : maintien des bases de calcul 2024 :
 - 379€ pour les associations
 - 505 € pour les établissements publics
- **Contributions spécifiques :**
 - Logiciel EVA : Cotisation de 1400 € par organisation bénéficiaire (parcs naturels marins, parcs nationaux, Office français de la biodiversité)
 - Marque « Valeurs Parc naturel régional » : 1 900 € par Parc
- **L'engagement des demandes de subventions inscrites au BP**